
Lusignan (Vienne). Porte occidentale de ville

Damien Ladiré



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/10142>
ISSN : 2608-4228

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013
Pagination : 266
ISBN : 978-2-271-07970-1
ISSN : 0153-9337

Référence électronique

Damien Ladiré, « Lusignan (Vienne). Porte occidentale de ville » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 43 | 2013, mis en ligne le 15 mai 2018, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/10142>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Archéologie Médiévale

Lusignan (Vienne). Porte occidentale de ville

Damien Ladiré

- 1 L'étude de la porte occidentale de la ville de Lusignan s'inscrit dans un projet de restauration impliquant la démolition de bâtiments, la remise au jour partielle des douves ainsi que d'un pont et des deux tours de la porte de ville. Les résultats permettent de proposer un phasage provisoire qui ouvre des pistes de recherche.
- 2 Lors de la phase 1, la porte occidentale de la ville se présentait probablement sous la forme d'un châtelet d'entrée, encadré de deux tours au plan en U, saillantes sur l'enceinte dont elles assuraient le flanquement par des archères latérales. Ces deux tours encadraient un long passage dont le couverture a disparu. Ces dispositions permettent d'envisager une datation au début du XIII^e s. au plus tôt. Un fossé associé a probablement existé mais sa forme, ses dimensions et ses moyens de franchissement restent inconnus malgré la découverte d'une pile antérieure au pont sur arches installé dans la phase 3.
- 3 Lors de la phase 2, un avant-corps légèrement désaxé semble avoir été installé au-devant de la porte. Il venait se plaquer contre les deux tours, peut-être pour soutenir un pont-levis, à moins qu'il ne s'agisse de la transformation en pont-levis d'une passerelle amovible de planches. L'installation de ce dispositif n'a pas impliqué la reconstruction complète des ouvrages existants. Les parties visibles se distinguent du reste des maçonneries par leur appareillage. La pile peut être d'origine ou reprise en partie haute. Sa présence, de toute façon nécessaire à partir de la phase 2, fait que son usage a pu perdurer en association avec un avant-corps (à l'est) et une culée (à l'ouest), l'un et l'autre nouvellement construits. Il existait alors deux travées de pont permettant de franchir le fossé. La première partie était probablement fixe, côté faubourg (vers l'ouest), comme peut le suggérer la présence de corbeaux en pierre permettant d'accueillir une structure en bois et l'installation d'un tablier. La deuxième travée pouvait être mobile du côté bourg (vers l'est). Une contrescarpe complétait l'ensemble. Lors de cette phase, le fossé présentait une largeur maximum d'une vingtaine de mètres. Cette phase semble correspondre à un renforcement de la défense de la porte avec l'adjonction de nouveaux

ouvrages. Elle pourrait être attribuée à la seconde moitié du XIV^e s. Cependant, la présence d'un pont-levis et d'un avant-corps doivent rester des hypothèses.

- 4 Lors de la phase 3, le pont est considérablement remanié. Les deux anciennes travées ont désormais des arches en pierre. Deux arches en plein-cintre viennent s'insérer dans les maçonneries correspondant aux phases précédentes. Le pont est alors complètement maçonné, il possède deux travées voûtées et probablement un parapet. Globalement, ce pont présente des dispositions que l'on retrouve entre le XVII^e et le XVIII^e s. S'il en avait un, c'est probablement lors de cette phase que l'avant-corps a perdu son niveau supérieur.
- 5 La phase 4 se situe au XIX^e et XX^e s. Le fossé est en grande partie comblé et plusieurs aménagements y sont réalisés. Au sud, un bâtiment est construit en 1880. Au nord, au début du XX^e s., des bâtiments sont accolés à la courtine en fond de fossé. Plus tard, au cours du XX^e s., un bâtiment léger et un garage sont construits. L'ancien pont est presque complètement masqué : il reste visible dans les sous-sols du garage au nord, il est recouvert par des remblais au sud, permettant l'élargissement de la voirie.

INDEX

Année de l'opération : 2012